

## La mobilité des ITA à l'INRA ou *le mouvement Brownien*<sup>1</sup>

**Petit compte-rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu le 15 septembre 2005 dans le centre INRA de Jouy-en-Josas, à propos des nouvelles procédures de mobilité des ITA à l'INRA.**

Etaient présentes environ 70 personnes du centre de Jouy dont plusieurs responsables du centre ainsi que deux responsables du service des ressources humaines de la Direction Générale.

**Le but de cette AG** était de rendre compréhensibles les notes de services 2005-35 (8 juin 05) et 2003-75 (23 sept 05) traitant de la gestion des souhaits de mobilité des ITA et de permettre ensuite des discussions autour de ce thème.

*Nous avons la chance à Jouy d'avoir régulièrement des AG de centre et des lieux ouverts à la discussion.*

### Les procédures :

Il y a plusieurs façons de bouger à l'Inra : **les concours et la mobilité**. La mobilité n'entraîne pas de changement de corps alors que les concours impliquent un changement de corps.

Il existe 2 types de **concours internes**, les Concours Internes de Promotion sur Place ou CIPP et les Concours Internes de Recrutement ou CIR. Comme son nom l'indique les CIPP n'impliquent pas de mobilité alors que comme son nom ne l'indique pas les CIR impliquent une mobilité fonctionnelle, et éventuellement géographique (note n° 2005-34). Les CIPP et CIR ont lieu en alternance une fois tous les 2 ans c'est-à-dire, en 2003 CIR, en 2004 CIPP (*on s'en souvient !*), en 2005 CIR, etc....

Il existe aussi 2 façons de faire une **mobilité** : les campagnes de mobilité, où des profils de postes sont proposés tous les 2 ans, et des souhaits de mobilité dits "de principe" (*les souhaits de mobilité internes sont de nouveau instaurés, à compter de janvier 2004 note N° 2003-75*) que l'on peut formuler toute l'année le dossier restant ouvert un an.

Les campagnes de mobilité sur profils ont lieu la même année que les CIPP et donc en alternance avec les CIR<sup>2</sup>.

### La situation ponctuelle de septembre 2005 :

Les CIR de 2003 ont donné 2/3 de profils non pourvus. Pour éviter ce "gâchis<sup>3</sup>," en 2005 la direction a pensé au "recyclage" des profils non-demandés (ce qui est encore différents des profils non-pourvus) et a décidé de proposer ces profils aux agents qui ont émis des souhaits de mobilité de principe. Mais la Direction semble tenir à ce que les mobilités de principe restent "de principe" et ne soient pas motivées par un profil précis. D'où l'idée tordue de ne présenter ces profils qu'aux agents ayant émis des souhaits de mobilité avant d'avoir vu les profils "recyclés". Les profils non-demandés en CIR ont donc été proposés en mobilité le 22 septembre uniquement aux agents qui avait formulé des souhaits de mobilité "de principe" avant le 20 septembre. Cette année, il y a 37 profils non demandés<sup>4</sup> sur 77 proposés en CIR.

<sup>1</sup> Mouvement désordonné des particules en suspension dans un liquide, dû à l'agitation thermique (d'après Le Petit Robert).

<sup>2</sup> Concrètement pour un agent voulant bouger, une année il passe les CIR et l'année suivante il participe à la campagne de mobilité sur profils. Pour celui qui veut évoluer dans son statut en restant au même endroit, il devra attendre 2 ans entre chaque CIPP.

<sup>3</sup> Gâchis car ces postes ont été arbitrés c'est-à-dire qu'ils ont suivi un long chemin administratif et que finalement aucun agent n'occupera le poste.

<sup>4</sup> <http://www.inra.fr/Intranet/Directions/DRH/souhaits2005/>

#### **A savoir :**

- les CAPN sont seulement informées des mobilités "de principe"<sup>5</sup> contrairement aux mobilités sur profils dans lesquelles elles interviennent.
- la DG réfléchirait à supprimer les CIPP créés à l'origine pour promouvoir les ITA sous-classés après la titularisation des années 80, *alors que le sous-classement de nombreux agents a été démontré !*
- les possibilités de mutation sur profils de niveau inférieur ou supérieur (sauf AGT vers AJT mais sans augmentation de salaire) ont été supprimées.
- Les profils proposés pendant les campagnes de mobilité sont accessibles à tous les agents de la fonction publique. Les agents INRA ont donc aussi accès aux mobilités de toute la fonction publique et en particulier des autres EPST (CNRS, Inserm, Cemagref, IRD, etc...).

#### **Nos commentaires : mobilité et mouvement Brownien**

*Il a été dit "qu'en dehors du mouvement Brownien des mobilités", il existe 2 motivations principales pour bouger : soit on veut faire une mobilité géographique (se rapprocher de son conjoint la plupart du temps), soit on construit un parcours professionnel. ("La formulation de souhaits de mobilité devra correspondre à un réel projet, construit et s'inscrivant dans le parcours professionnel de l'agent" note 2003-75). Et si on veut suivre son conjoint tout en "construisant un parcours professionnel" c'est-à-dire tout en évoluant positivement dans son travail ?*

**Nous demandons que chaque demande de mobilité soit étudiée de la même façon quelque soit ses motivations.**

*Nous regrettons que les CAP, instances paritaires où les agents sont représentés par des élus, ont été de fait éloignées de cette nouvelle procédure de mobilité.*

*En 2003 les 2/3 des profils en CIR n'ont pas été pourvus, ce qui montre qu'il existe un décalage important entre les besoins des unités et les souhaits des agents. Et en 2005, 48% des postes n'ont pas été demandés.*

**Ce décalage est un constat d'échec pour la Direction des Ressources Humaines de l'INRA.**

*Une façon de réduire ce décalage est de favoriser la formation permanente des agents.*

*L'autre façon est le respect : nous ne sommes pas des particules qui nous déplaçons de façon désordonnée (sinon on mettrait des heures à aller à la cantine et on n'aurait même plus le temps de faire notre travail....).!!!*

**Il n'y a que dans le respect et la discussion qu'une politique constructive pourra bénéficier en même temps aux agents Inra et à l'institut dans son ensemble.**

**Alors que la DG affiche la volonté de favoriser les mobilités, l'organisation biennale des mobilités sur profils et la gestion opaque des mobilités de principe réduisent les possibilités offertes aux agents.**

**Nous demandons la mise en place d'une politique transparente de mobilité, ouverte à tou-te-s, avec l'organisation d'une campagne annuelle, impliquant les CAPN.**

*les syndiqué-e-s du centre de Jouy-en-Josas  
avec le conseil de branche INRA de Sud-Recherche-EPST*

<sup>5</sup> "Il a existé un groupe de travail avec 2 des 3 organisations syndicales de l'Inra (et paf dans la figure de Sud !) sur les nouvelles mesures mises en place". Il nous a semblé que la CGT était contre cette exclusion des CAP.